

IMPORTANT

- Les parents qui accompagnent leur(s) enfant(s) sur les différents lieux d'activités **doivent s'assurer de la présence des animateurs ou éducateurs, avant de le(s) déposer et le(s) faire pointer sur le listing.**
- **Toute absence doit être exceptionnelle et signalée au avant l'activité.**

02 33 95 82 43

INFORMATIONS PRATIQUES

IMPORTANT - pour toutes les activités sportives : **prévoir une tenue appropriée : chaussures, vêtements de sport et petite bouteille d'eau.**

Activités manuelles, art floral et ateliers cuisine : prévoir une blouse de protection.

Centre aquatique de Carentan : prévoir **maillot de bain et serviette.** Le port du bonnet est obligatoire.

Sortie à la Ferme aux 5 saisons : prévoir des bottes et vêtements appropriés

Activité vélo : vélo en bon état de marche et casque obligatoire.

Kinball : Le principe du sport est de réunir trois équipes de quatre personnes sur un terrain de 21m x 21m autour d'une balle d'1m22 de diamètre pesant moins d'1kg. L'objectif est de ne pas faire toucher la balle au sol. Une équipe appelle une des deux autres équipes adverses juste avant de lancer la balle. L'équipe appelée doit récupérer la balle avant qu'elle ne tombe par terre, avec n'importe quelle partie du corps. Si l'équipe appelée y parvient, c'est à son tour d'attaquer. Dans le cas contraire, elle remet en jeu la balle et donne des points aux deux autres équipes adverses

ADRESSES DES DIFFÉRENTS LIEUX

Salle Léopold Delisle, rue Léopold Delisle
Salles du Petit Hamel, Le Petit Hamel
Salle d'Art, Martiaux, Boulevard Félix Buhot
Stand de tir, Boulevard Félix Buhot
Complexe Marcel Lechanoine, Allée du Stade
Parking du complexe Marcel Lechanoine
Cinéma Trianon, Place Général de Gaulle
Maison du Patrimoine, rue du Grand Moulin
Hôtel-Dieu, 11 bis rue de l'Hôtel Dieu



ASSURANCES

La ville a souscrit une assurance responsabilité civile, garantissant les dommages corporels et matériels causés aux tiers et les dommages corporels pouvant être subis par les enfants participant aux activités proposées. Toutefois il est fortement conseillé aux parents de souscrire une assurance responsabilité civile chef de famille et une assurance extrascolaire.



Opération Ticket Temps Libre



Vacances d'HIVER

du lundi 11 au vendredi 22 février 2019

Dans le cadre de l'opération Ticket Temps Libre, la Ville de VALOGNES avec le concours de La Valognaise Basket, La Valognaise Volley-ball, Valognes Pétanque, le Club Photo de Valognes, la Cible Valognaise, Valognes-Familles, La Valognaise Cyclisme, l'Amicale Laïque Section Cyclo, le Judo Club, le Pays d'Art et d'Histoire et le RM2VO propose aux enfants de participer à des activités pendant les vacances d'Hiver.

INSCRIPTIONS

Le lundi 4 février de 14 H à 17 H, Salle Léopold Delisle

et les jours suivants de 14 H à 17 H

à la Direction « Sport - Jeunesse - Vie associative »

Rue Léopold Delisle (à côté de la Police Municipale)

tél : 02 33 95 82 43 - email : vieassociative@mairie-valognes.fr



CONDITIONS

- ☞ **Les activités proposées sont réservées aux valognais ou aux enfants scolarisés à Valognes.**
- ☞ Toute inscription devra être faite avant le jeudi 16 heures précédant la semaine d'activités choisies.

COTISATIONS

- ☞ **5 €** par enfant par semaine + un supplément pour les déplacements :
 - 2 €** : le laser-game à Tourlaville, le bowling à Cherbourg-en-Cotentin
 - 3 €** : la piscine de Carentan et la Ferme aux 5 saisons à Flamanville



PIÈCES À FOURNIR POUR LES ACTIVITÉS SPORTIVES

- **Attestation sur l'honneur de non-contre-indication médicale à la pratique sportive signée par le(s) parent(s)** (document à remplir sur place lors de l'inscription - suppression de la présentation du certificat médical).